



DÉCISION DU MAIRE N° 2024/09

PRISE EN VERTU DE LA DÉLIBÉRATION N° 2020/05-10
DU 26 MAI 2020 RELATIVE AUX DÉLÉGATIONS
D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Service Technique

Objet : Demande de subvention relative au programme de sécurisation des sites sensibles – appel à projet 2024 – Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

Le Maire de Saint-Nom-la-Bretèche,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le dispositif mis en place par la circulaire commune des ministres de l'éducation nationale et de l'intérieur le 29 septembre 2016, complété par l'instruction du 5 avril 2017 est prolongé. Celui-ci permet de soutenir la sécurisation des établissements scolaires publics ;

Considérant que la commune de Saint-Nom-la-Bretèche doit installer une alerte intrusion écoles dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) au sein de l'école élémentaire « Louis Pasteur » et compléter celle de l'école maternelle « Jean de la Fontaine » ;

Considérant que la commune est éligible au dispositif d'aide ;

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver le plan de financement prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Désignation	Montant €	Désignation	Montant €
Installation alarme PPMS		Subvention FIPD	
École élémentaire	7 520,00	Appel à projet (80%)	8 117,60
École maternelle	2 627,00	Fonds propres	2 061,38
TOTAL HT	10 147,00	FCTVA (16,404%)	1 997,42
TOTAL TVA 20%	2 029,40		
TOTAL TTC	12 176,40	TOTAL TTC	12 176,40

Article 2 : De solliciter des subventions auprès de tous organismes susceptibles d'apporter une aide financière sur ces dossiers et de signer tous les documents s'y rapportant ;

Article 3 : De s'engager à financer la part des travaux restant à charge.

Mis en ligne le 26/01/2024

Document rendu exécutoire le 26/01/2024

Pour le Maire et par délégation, le Directeur Général des Services
Pascal PARISSIER

Le Maire
1^{er} Vice-président de la communauté de
communes Gally Mauldre

Gilles STODNIA



Accusé de réception en préfecture
078-217805712-20240126-2024-09-09
Date de réception préfecture : 26/01/2024